



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
10, RUE DE LA MAIRIE
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL (Québec)
J0V 1X0

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Au cours de l'assemblée régulière du conseil de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil tenue le 7 septembre 2021, les élus ont adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022 lequel est le suivant :

MOIS	DATE ET HEURE Début : 19 h
JANVIER	mardi 11 janvier 2022
FÉVRIER	mardi 1 février 2022
MARS	mardi 1 mars 2022
AVRIL	mardi 5 avril 2022
MAI	mardi 3 mai 2022
JUIN	mardi 7 juin 2022
JUILLET	mardi 5 juillet 2022
JUILLET	mardi 26 juillet 2022
SEPTEMBRE	mardi 6 septembre 2022
OCTOBRE	mardi 4 octobre 2022
NOVEMBRE	mardi 19 novembre 2022
DÉCEMBRE	mardi 6 décembre 2022

Donné à Saint-André-d'Argenteuil, ce 8^e jour de septembre 2021.

Guillaume Landry-Vincent, directeur général adjoint et des travaux publics

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Guillaume Landry-Vincent, directeur général adjoint et des travaux publics de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants désignés par le conseil :

- ◆ Tableau extérieur de l'hôtel de ville, 10, rue de la Mairie ;
- ◆ Tableau extérieur de l'église catholique, 1, route des Seigneurs ;
- ◆ À l'intérieur du kiosque postal rue Kelly, dans le secteur de Carillon
- ◆ À l'intérieur du bureau de poste, 181, route du Long-Sault

le 8^e jour de septembre 2021 entre 9 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour de septembre 2021.

Guillaume Landry-Vincent, directeur général adjoint et des travaux publics